

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL646

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 27

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« l'intéressé »

les mots :

« le fonctionnaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.